



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU LAC-ABITIBI TENUE LE MERCREDI 25 JUIN 2025, À 19 H, À LA SALLE DU CONSEIL.

Les membres suivants sont présents :

- M^{mes} Jessy Béland, représentante du personnel professionnel
Kathleen Bouchard, représentante du personnel enseignant
Kim Beauregard-Lepage, membre parent représentante du district 4
Nadine Gauthier, membre parent représentante un autre district
Manon Beaudoin, membre de la communauté ayant une expertise en ressources humaines
Brigitte Roy, représentante du personnel d'encadrement
Véronique Caron, membre de la communauté ayant une expertise en matière financière ou comptable en gestion des ressources financières ou matérielles
Karen Campagna, membre représentant l'Association des directions d'écoles
- MM. Daniel Forest, membre représentant le milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires
Ghislain Roberge, président et membre parent représentant un autre district
Charles Légaré-Lapointe, membre représentant le milieu communautaire, sportif et culturel

Sont absentes :

- Mmes Jade Bouchard, membre de la communauté 18 à 35 ans
Josiane Vigneault, représentante du personnel de soutien

Sont également présents :

- Mmes Julie Paquet, directrice des ressources humaines
Nathalie Cossette, Responsable de l'application des règles contractuelles
- Me Manon Fortier, secrétaire générale
- MM. Yves Dubé, directeur général par intérim
Éric Belzil, directeur des ressources financières
Charles Bégin, directeur des ressources matérielles et du transport scolaire
Jonathan Raymond, directeur des ressources informatiques et de la valorisation des données

1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE

1.1. Ouverture de la séance ;

Le président, monsieur Ghislain Roberge, déclare la séance ouverte à 19h03.

1.2. Présences et vérification du quorum

Après vérification, Me Manon Fortier indique que le quorum est atteint.



2. POINTS COURANTS

2.1 Période de questions du public

Il n’y a aucun public donc aucune question.

2.2 Correspondance

Il n’y a aucune correspondance.

2.3 Présentation et adoption de l’ordre du jour

Monsieur Ghislain Roberge, président, procède à la lecture de l’ordre du jour.

N°	Sujet
1.	Ouverture de la rencontre
	1.1 Ouverture de la séance
	1.2 Présences et vérification du quorum
2.	Points courants
	2.1 Période de questions du public
	2.2 Correspondance
	2.3 Présentation et adoption de l’ordre du jour
	2.4 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 mai 2025
3.	Résolutions du 25 juin 2025
	3.1 Abroger la résolution CA-25-016 « Actes d’établissements/Plan triennal/Liste des établissements »
	3.2 Actes d’établissements /Plan triennal/ Liste des établissements
	3.3 Confirmation des nouveaux membres du C. A.
4.	Points d’informations
	4,1 Présentation du RARC
	4.2 Plan de gestion de risque
	4.3 Rapport travaux été 2025
	4.4 Calendrier des rencontres 2025-2026
	4.5 Plans d’effectifs
	4.6 Plan d’affectation des cadres
	Huis clos
	4.7 Coupures
	4.8 Statistiques 2024-2025 PNE
	4.9 Formulaire relatif aux besoins locaux des CA
5.	Levée de la séance

Résolution
CA-25-021

Adoption de l’ordre
du jour de la séance
ordinaire

*Il est proposé par madame Véronique Caron et unanimement résolu
que l’ordre du jour de la séance ordinaire du 25 juin 2025 soit
accepté tel quel.*

Adopté

2.4 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 mai 2025 ;

Monsieur Ghislain Roberge demande s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal du 26 mai 2025. Deux modifications sont apportées au point 4.2 soit après le mot rencontre ajouter du Comité de parents et modifier le 25 juin 2026 pour le 25 juin 2025.

Résolution CA-25-022

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 mai 2025

Il est proposé par madame Kim Beauregard-Lepage et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 26 mai 2025 avec modifications.

Adopté

3. RÉOLUTIONS DU 26 MAI 2025

3.1 Abroger la résolution CA-25-016 « Actes d'établissements/Plan triennal/Liste des établissements »

Résolution CA-25-023

Abroger la résolution CA-25-016 « Actes d'établissements/Plan triennal/Liste des établissements »

ATTENDU QUE la résolution CA-25-016, adoptée par le conseil d'administration en date du 26 mai 2025, portait sur « Actes d'établissements/Plan triennal/Liste des établissements » ;

ATTENDU QU'une modification récente au document 100.100 « Actes d'établissements des écoles et des centres année scolaire 2025-2026 » modifie la destination d'un de nos bâtiments ;

Il est proposé par madame Kathleen Bouchard et unanimement résolu que la résolution CA-25-016 soit abrogée en totalité en raison des modifications apportées au document de gestion 100.100 « Actes d'établissements des écoles et des centres année scolaire 2025-2026 ».

Adopté

3.2 Actes d'établissement / Plan triennal / Liste des établissements

Monsieur Yves Dubé, directeur général par intérim, explique les documents déposés au conseil pour adoption.

Résolution CA-25-024

Actes d'établissements/Plan triennal/Liste des établissements

Il est proposé par monsieur Charles Légaré-Lapointe et unanimement résolu d'adopter les documents de gestion suivants :

- 100,000 « Actes d'établissements des écoles et des centres, année scolaire 2025-2026 » tel que déposé ;
- 100,005 « Plan triennal de répartition et de destination des immeubles, année scolaire 2025-2026, 2026-2027, 2027-2028 » tel que déposé ;
- 100,003 « La liste des écoles et des centres- année scolaire 2025-2026 » tel que déposé.

Il est également résolu que lesdits documents fassent partie de la présente résolution et soient conservés comme :

- *Document de gestion 100,000 « Actes d'établissements des écoles et des centres, année scolaire 2025-2026 » ;*
- *Document de gestion 100,005 « Plan triennal de répartition et de destination des immeubles, année scolaire 2025-2026, 2026-2027, 2027-2028 » ;*
- *Document de gestion 100,003 « Liste des écoles et des centres 2025-2026 ».*

Adopté

3.3 Confirmation des nouveaux membres du C. A.

Résolution

CA-25-025

Confirmation des
nouveaux membres
du C. A.

ATTENDU qu'un appel de candidatures a été lancé, conformément au Règlement sur la désignation de membres des conseils d'administration des centres de services scolaires, pour pourvoir les postes suivants :

- *Deux postes pour les membres parents ;*
- *Deux postes pour les membres issus du personnel ;*
- *Deux postes pour les membres issus de la communauté.*

ATTENDU que, pour la catégorie des membres parents, une seule candidature a été valablement reçue et qu'en date du 9 juin 2025, le Comité de parents a procédé à l'élection de madame Mélissa Brisebois ;

ATTENDU que, pour les postes destinés au personnel, une seule candidature conforme a été reçue pour chacun des postes suivants :

- *Mme Jessy Béland, pour le poste de représentante du personnel professionnel ;*
- *Mme Josiane Vigneault, pour le poste de représentante du personnel de soutien.*

ATTENDU que, pour les postes destinés aux membres de la communauté, une seule candidature conforme a également été reçue pour chacun des profils recherchés :

- *M. Daniel Forest, pour le poste réservé à une personne issue du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires ;*
- *Mme Manon Beaudoin, pour le poste réservé à une personne possédant une expertise en gouvernance, en éthique, en gestion des risques ou en gestion des ressources humaines.*

Il est proposé par madame Brigitte Roy de nommer, pour un mandat de trois (3) ans au sein du conseil d'administration du Centre de services scolaire du Lac-Abitibi, les personnes suivantes :

- *Mme Mélissa Brisebois à titre de membre parent ;*
- *Mme Jessy Béland, à titre de représentante du personnel professionnel ;*
- *Mme Josiane Vigneault, à titre de représentante du personnel de soutien ;*
- *M. Daniel Forest, à titre de membre issu du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires ;*
- *Mme Manon Beaudoin, à titre de membre possédant une expertise en gouvernance, en éthique, en gestion des risques ou en gestion des ressources humaines.*

Adopté

4. POINTS D'INFORMATIONS

4.1 Présentation du RARC

Madame Nathalie Cossette occupe le poste de responsable de l'application des règles contractuelles en application de la Loi sur les contrats des organismes publics. Elle explique son rôle au sein du Centre de services scolaire du Lac-Abitibi.

4.2 Plan de gestion de risque

Madame Cossette explique le plan de gestion de risque du Centre de services scolaire obligatoire selon la Loi sur les contrats des organismes publics.

4.3 Rapports travaux été 2025

Monsieur Charles Bégin, directeur des ressources matérielles et du transport scolaire, indique les travaux de construction qui auront lieu durant l'été 2025 pour un montant total de 4 millions de dollars.

4.4 Calendrier des rencontres 2025-2026

Me Fortier dépose le calendrier des rencontres pour 2025-2026. Les rencontres du conseil d'administration pourront avoir lieu les mardis :

- 26 août 2025
- 30 septembre 2025 (Table de travail et CA)
- 25 novembre 2025
- 27 janvier 2026
- 24 mars 2026
- 28 avril 2026 (Table de travail et CA)
- 19 mai 2026
- 25 juin 2026

4.5 Plans d'effectifs

Madame Julie Paquet, directrice des ressources humaines explique les plans d'effectifs pour l'année 2025-2026.

4.6 Plans d'affectation des cadres

Monsieur Yves Dubé, directeur général par intérim, remet aux membres le plan d'affectation des cadres pour l'année 2025-2026 en mentionnant qu'il reste un poste vacant à la direction de l'école du Maillon et que celui-ci sera comblé sous peu.

Huis clos

Les personnes présentes n'étant pas membre du Conseil d'administration se retirent à l'exception de Me Fortier, secrétaire générale et monsieur Dubé, directeur général par intérim.

4.6 Coupures

Monsieur Dubé, directeur général par intérim, explique la situation.

4.7 Statistiques 2024-2025 PNE

Me Manon Fortier, secrétaire générale, remet les statistiques pour l'année 2024-2025.

Monsieur Dubé, directeur général par intérim, quitte la séance.

4.8 Formulaire relatif aux besoins locaux des CA

Résolution

CA-25-026

Formulaire relatif
aux besoins locaux
des CA

ATTENDU QUE l'adoption de la Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique et édictant la Loi sur l'Institut national d'excellence en éducation ;

ATTENDU QU'à compter du 1er juillet 2025, la direction générale du centre de services scolaire sera nommée par le gouvernement sur recommandation du ministre, lequel doit tenir compte des besoins locaux exprimés par le conseil d'administration ;

ATTENDU QUE la lettre du sous-ministre adjointe transmise le 30 mai 2025 invitant le conseil d'administration à communiquer au ministre les besoins locaux à l'égard de certaines compétences que devrait avoir la dirigeante ou le dirigeant de l'organisation, en outre du leadership pédagogique, et ce, en fonction des caractéristiques et des spécificités propres au milieu au sein duquel elle ou il sera appelé(e) à évoluer ;

ATTENDU QUE les besoins locaux ont été colligés dans le document « Identification des besoins locaux pour la nomination d'une directrice générale ou d'un directeur général du centre de services scolaire » ;

Il est proposé par madame Kathleen Bouchard d'adopter le document « Identification des besoins locaux pour la nomination d'une directrice générale ou d'un directeur général du centre de services scolaire du Lac-Abitibi » ;

DE TRANSMETTRE ce document au ministre le 26 juin 2025.

Adopté

5. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Résolution

CA-25-027

Levée de la séance

Il est proposé par madame Manon Beaudoin et unanimement résolu de procéder à la levée de la séance.

La séance se termine à 21h52.

Adopté

Monsieur Ghislain Roberge
Président du Conseil d'administration

M^e Manon Fortier
Secrétaire générale